



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 73170004

Ancien N° régional : 73500018,73001900

Pelouses steppiques et pinèdes du Belvédère

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 175,49 ha

Savoie

LANSLEBOURG-MONT-CENIS, TERMIGNON

Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	1
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	1	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons		Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 27

Description et intérêt du site

La vallée de la Maurienne est caractérisée par des précipitations faibles et un fort ensoleillement, ce qui crée des conditions favorables au développement de milieux d'affinité méridionale, qui trouvent ici leur limite septentrionale de répartition. La zone du Belvédère domine le village de Termignon. En versant d'adret, son opposition avec les pessières humides lui faisant face est saisissante tant la végétation qui s'y développe est précoce. Comme en d'autres endroits de la Haute Maurienne, les conditions climatiques et du sol ont permis l'installation d'une végétation rase dominée par les graminées : la pelouse steppique. Il s'agit d'un groupement de plantes herbacées (des graminées principalement) qui se développe sous un climat caractérisé par une sécheresse estivale prononcée et un très grand froid hivernal. Cette pelouse présente une richesse biologique exceptionnelle : c'est le refuge de nombreuses plantes ayant atteint notre pays durant les périodes glaciaires. On remarque par exemple la Centaurée du Valais, le Crépis des Alpes Rhétiques ou la Fétuque du Valais. Cette dernière forme des touffes denses d'un vert bleuté, très caractéristiques parmi la végétation rapidement jaunie du reste de la pelouse.

Milieus naturels

34.31

PELOUSES STEPPIQUES SUB CONTIENTALES

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

Aethionéma des rochers	<i>Aethionema saxatile</i> (L.) R. Br.
Arabette auriculée	<i>Arabis auriculata</i> Lam.
Brome raboteux	<i>Bromus squarrosus</i> L.
Caméline à petits fruits	<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC.
Centaurée du valais	<i>Centaurea vallesiaca</i>
Crépis des Alpes Rhétiques	<i>Crepis rhaetica</i> Hegetschw.
Sabot de Vénus	<i>Cypripedium calceolus</i> L.
Drave des bois	<i>Draba nemorosa</i> L.
Fétuque du valais	<i>Festuca valesiaca</i> Gaudin
Orchis musc	<i>Herminium monorchis</i> (L.) R. Br.
Epervière tomenteuse	<i>Hieracium tomentosum</i> L. [1755]
Hysope officinal	<i>Hyssopus officinalis</i> L.
Pyrole à une fleur	<i>Moneses uniflora</i> (L.) A. Gray
Euphrase jaune	<i>Odontites luteus</i> (L.) Clairv.
Bugrane naine	<i>Ononis pusilla</i> L.
Plantain serpentant	<i>Plantago maritima</i> subsp. <i>serpentina</i> (All.) Arcangeli
Pyrole verdâtre	<i>Pyrola chlorantha</i> Swartz
Stipe chevelue	<i>Stipa capillata</i> L.
Stipe pennée (Plumet, Marabout)	<i>Stipa pennata</i> L.
Téléphium d'Imperato	<i>Telephium imperati</i> L.
Véronique précoce	<i>Veronica praecox</i> All.

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

PENLOUP A., COTTREL V.

Plan de gestion des pelouses steppiques de l'Esseillon

64 p pages 2000 Consultable : DIREN Rhône-Alpes



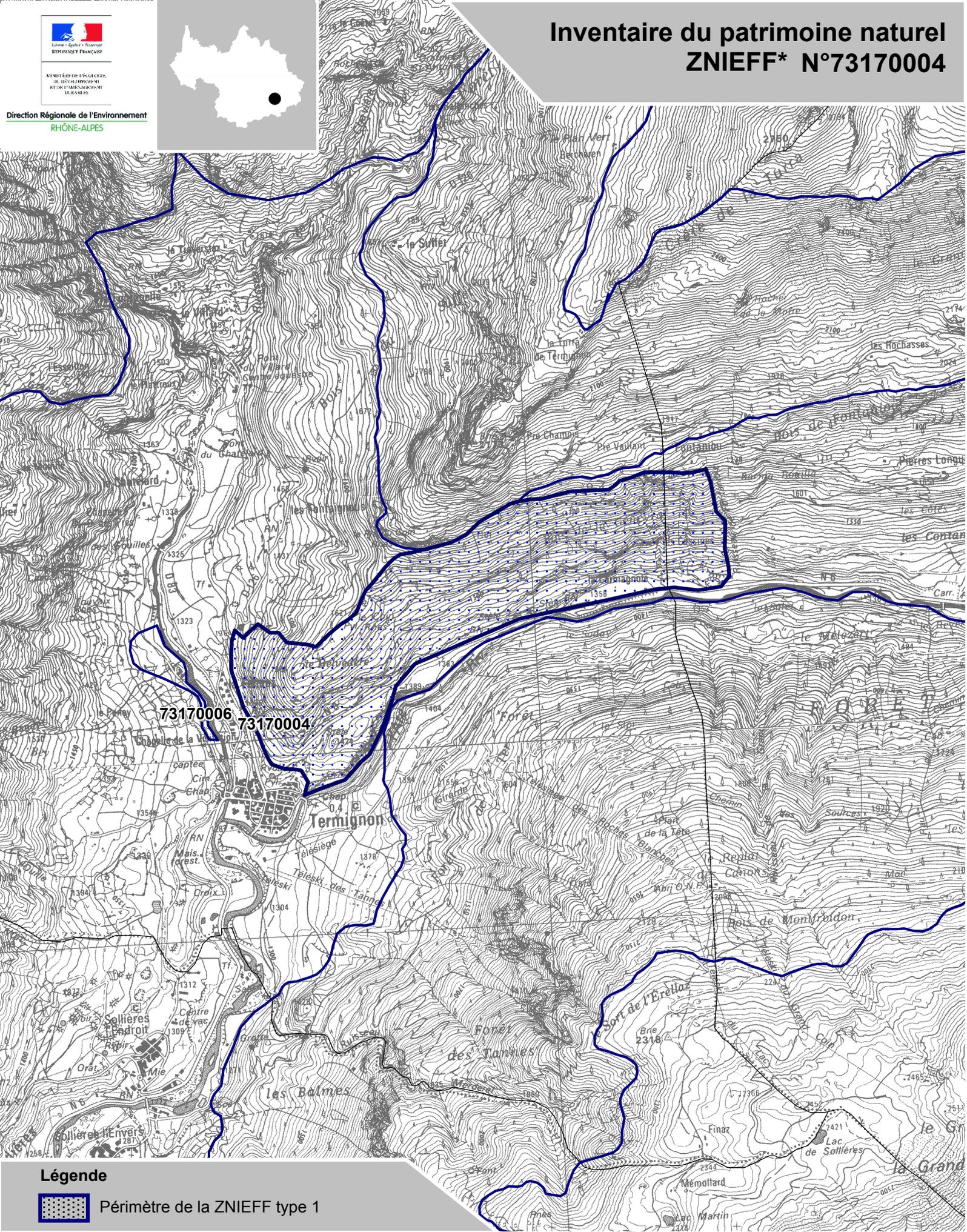
Liberté - Égalité - Fraternité
 REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT
 DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
 RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°73170004



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
 Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000
 fonds IGN Scan 25 (C)